Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique

Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique

Band: 39 (1942-1950)

Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: DESCRIPTION D'UNE FAMILLE D'APPAREILS POUR DIVISER UN

ANGLE EN UN NOMBRE QUELCONQUE DE PARTIES ÉGALES

Autor: Mirimanoff, D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-515798

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

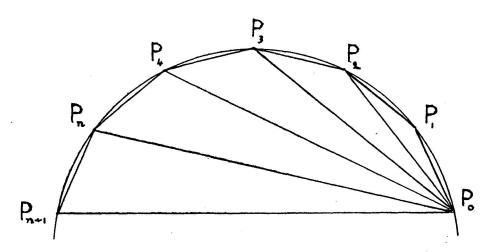
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DESCRIPTION D'UNE FAMILLE D'APPAREILS POUR DIVISER UN ANGLE EN UN NOMBRE QUELCONQUE DE PARTIES ÉGALES

PAR

† D. MIRIMANOFF (Genève).

La construction de nos appareils pour diviser un angle en un nombre quelconque de parties égales repose sur des propriétés élémentaires du trapèze symétrique et des angles inscrits dans un cercle.



Soit n un nombre entier quelconque supérieur à un. Considérons une ligne polygonale P_0 P_1 ... P_n P_{n+1} inscrite dans un arc de cercle. Supposons que ses n+1 côtés soient de longueur égale (dans la figure n=5).

En joignant l'extrémité P_0 aux sommets P_2 , P_3 , ..., P_n et à l'extrémité P_{n+1} , on obtient n angles inscrits groupés en éventail autour de leur sommet commun P_0 . L'égalité des côtés de la ligne polygonale entraînant l'égalité des arcs correspondants,

ces n angles sont égaux. Si donc l'on désigne par α l'angle compris entre P_0 P_1 et P_0 P_{n+1} , chacun de nos angles inscrits est égal à $\frac{\alpha}{n}$.

Envisageons maintenant un système de n+1 règles P_0 P_1 , $\mathbf{P_1} \; \mathbf{P_2}, \; ..., \; \mathbf{P_n} \; \mathbf{P_{n+1}}$ articulées en $\mathbf{P_1}, \; \mathbf{P_2}, \; ..., \; \mathbf{P_n}.$ A ce système, que j'appellerai le système initial, correspond la ligne polygonale $P_0 P_1 \dots P_{n+1}$ dont les sommets sont les centres des pivots $P_1, P_2, ..., P_n$ et les extrémités les milieux P_0, P_{n+1} des bords extrêmes. Supposons que les côtés de cette ligne polygonale soient de longueur égale. Nous montrerons tout à l'heure qu'il est toujours possible d'introduire des liaisons nouvelles de manière que la ligne polygonale soit inscriptible dans un arc de cercle, quel que soit l'écartement des extrémités P_0 , P_{n+1} . Supposons que ces liaisons soient introduites. Faisons coïncider l'extrémité P_0 avec le sommet, et le côté P_0 P_1 avec le côté homologue de l'angle donné. Rapprochons ou éloignons P_{n+1} de P_0 de manière que P_{n+1} tombe sur l'autre côté de l'angle. En joignant P_0 aux sommets de P_1 , P_2 , ..., P_n , on divisera cet angle en n parties égales et le problème sera résolu. Il est vrai que l'angle $\alpha = P_1 P_0 P_{n+1}$ étant compris, pour des raisons d'ordre technique, entre deux limites λ et Λ , il peut arriver que l'angle donné soit inférieur à λ ou supérieur à Λ . Dans le premier cas il suffira de le multiplier et dans le second de diviser par une certaine puissance de 2. L'angle ainsi transformé fera toujours partie de l'intervalle (λ, Λ) , si $2\lambda \leqslant \Lambda$, condition vérifiée dans nos appareils.

Montrons maintenant comment on peut introduire des liaisons nouvelles de manière que la ligne polygonale soit inscriptible dans un arc de cercle, quel que soit l'écartement P_0 P_{n+1} .

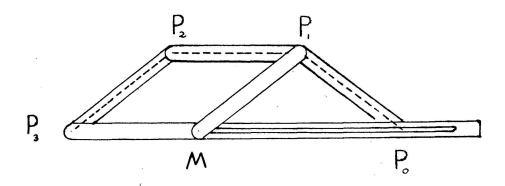
Soit l la longueur de chacun des côtés de la ligne polygonale ou, comme nous le dirons souvent, la longueur de chacune des règles, et supposons d'abord n=2.

Notre système articulé se compose de trois règles. Pour avoir un appareil divisant un angle en deux parties égales, il suffit d'introduire deux règles nouvelles: d'une part une règle articulée en P_3 dont la partie P_3 M, de longueur l, est pleine et l'autre munie d'une rainure le long de laquelle peut glisser P_0 , et d'autre

part une règle pleine de longueur l articulée en P_1 et en M. Le quadrilatère P_1 P_2 P_3 M étant un losange, P_1 P_2 est parallèle à P_0 P_3 , quel que soit l'écartement P_0 P_3 . Or, le trapèze P_0 P_1 P_2 P_3 étant symétrique, la ligne polygonale est inscriptible. En joignant donc les sommets P_0 et P_2 , on obtient la bissectrice de l'angle α et le problème est résolu.

Ce bissecteur n'a qu'une valeur théorique. Le procédé classique est plus rapide et plus sûr.

Supposons maintenant n=3. Le nombre des règles du système articulé initial est dans ce cas égal à quatre. Partons de



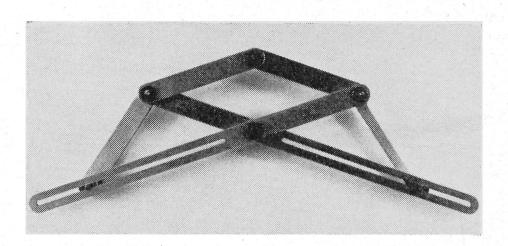
notre bissecteur. La quatrième règle P_3 P_4 étant articulée en P_3 , il faut que son extrémité libre P_4 soit astreinte à se déplacer le long de la droite passant par P_1 et M. Nous sommes donc amenés à remplacer la règle pleine P_1 M par une règle à rainure P_1 M P_4 . Je dis que la ligne polygonale P_0 P_1 P_2 P_3 P_4 est inscriptible. En effet, P_1 P_2 P_3 P_4 est encore un trapèze symétrique et comme les deux trapèzes ont trois sommets communs (les sommets P_1 , P_2 et P_3), le cercle circonscrit au premier trapèze passe par P_4 .

La figure représente le trisecteur construit d'une manière fort ingénieuse par M. J. Weigle, d'après ces indications. Je tiens à l'en remercier bien vivement, ainsi que M. H. Fehr, qui a eu l'amabilité de me donner de précieux renseignements bibliographiques.

Parmi les trisecteurs dont la construction repose sur des propriétés différentes, les plus connus sont ceux de Hermes, Nicholson, Amadori et Grasset. Celui de Nicholson mérite une attention spéciale. Comme l'a fait remarquer M. de Rham, il est possible, à l'aide de cet appareil appliqué plusieurs fois de suite, de diviser un angle en tout nombre impair de parties égales, et non seulement en $2^k + 1$ parties égales, comme l'indiquent certains ouvrages. Si c'était exact, le procédé de Nicholson ne s'appliquerait qu'à une catégorie de nombres premiers, puisqu'il en existe une infinité qui ne divisent aucun nombre de la forme $2^k + 1$ (voir l'appendice).

Mais revenons à nos appareils. Soit n=4.

En raisonnant comme tout à l'heure on est amené à introduire une nouvelle règle à rainure. Le nombre des trapèzes devient égal à trois et celui des losanges à deux.

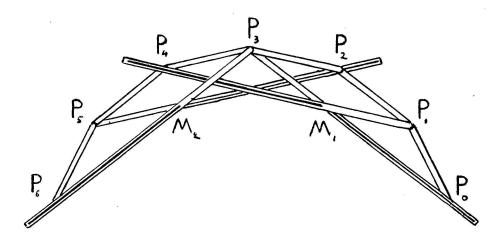


On construira de même les appareils pour diviser un angle en $n=5,6,\ldots$ parties égales. On voit facilement que le nombre des trapèzes pour un n quelconque est égal à n-1 et celui des losanges à $\mathrm{E}\left(\frac{n}{2}\right)\left(\mathrm{partie\ entière\ de\ }\frac{n}{2}\right),$ c'est-à-dire à $\frac{n}{2},$ si n est pair, et à $\frac{n-1}{2}$, si n est impair. Voici par exemple un schéma de l'appareil pour diviser un angle en cinq parties égales:

Désignons par A_n l'appareil pour diviser un angle en n parties égales. Il est évident qu'avec un appareil A_n on peut aussi diviser un angle en n-1, n-2, ..., deux parties égales.

Il en résulte que pour diviser un angle en un nombre quelconque $m \le n$ de parties égales, il suffit d'avoir un seul appareil A_p , p étant le plus grand nombre premier ne dépassant pas n. Par exemple, si n=10, il suffit d'avoir l'appareil A_7 . En effet, les nombres compris entre p et n, si p < n, n'étant pas premiers, se décomposent en un produit de nombres premiers inférieurs à p. Pour effectuer les divisions correspondantes, il suffit d'appliquer des opérations d'ordres inférieurs à p. Dans notre exemple, pour diviser par 8, on divisera 3 fois par 2, et pour diviser par 9 et par 10, on divisera 2 fois par 3, une fois par 5 et une fois par 2.

Remarque. — On sait qu'en vertu d'un théorème célèbre de Kronecker, les racines des équations relativement abéliennes par rapport au corps des nombres rationnels, sont des fonctions rationnelles de certaines racines de l'unité.



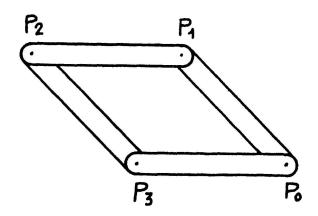
Il est donc possible de construire toutes les racines d'une équation abélienne de ce type avec la règle, le compas et un seul appareil A_p , p étant un nombre premier suffisamment grand.

D'autres conséquences analogues à celle que je viens d'indiquer peuvent être déduites des propriétés des équations abéliennes établies avant Kronecker.

Ce qui distingue les appareils A_n que nous venons de décrire des appareils connus, c'est que leur construction repose sur les mêmes propriétés géométriques, si grand que soit le nombre n. Ils forment une famille d'appareils caractérisés par une structure particulière. Il est facile du reste de construire des familles d'appareils d'une structure différente, en prenant comme point de départ d'autres propriétés géométriques. Si nous avons préféré décrire celle dont la construction repose sur une propriété élémentaire des angles inscrits, c'est qu'elle nous a semblé plus intéressante au point de vue mathématique. Mais en voici

une que j'appellerai la famille \mathbf{B}_n dont l'idée se présente plus naturellement à l'esprit.

Supposons le nombre n pair et soit d'abord n=2. Le bissecteur B_2 est un losange P_0 P_1 P_2 P_3 composé de quatre règles de longueur égale articulées en P_0 , P_1 , P_2 et P_3 . La diagonale P_0 P_2 est la bissectrice de l'angle $\alpha=P_3$ P_0 P_1 .



Supposons maintenant n = 4.

Réunissons deux bissecteurs P_0 P_1 P_2 P_3 et P_0 P_3 P_4 P_5 et soit P_5 P_0 P_1 l'angle donné $\alpha = \alpha_1 + \alpha_2$. Les bissecteurs divisent les angles α_1 , α_2 en deux parties égales; pour que α_1 soit égal à α_2 , il suffit d'adjoindre à notre système une règle P_0 P_3 P_6 articulée en P_0 et P_3 et munie d'une rainure le long de laquelle peut glisser P_6 , sommet d'un troisième parallélogramme P_3 P_2 P_6 P_4 . Les droites P_0 P_2 , P_0 P_3 , P_0 P_4 divisent l'angle donné en quatre parties égales. On obtient ainsi l'appareil P_4 .

On construira de même les appareils B₆, B₈.

Le cas de n impair se ramène à celui de n pair.

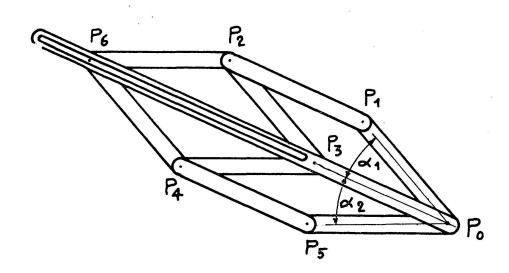
Supposons par exemple n=3. Prenons l'appareil B_4 que nous venons de décrire. Faisons coı̈ncider P_0 avec le sommet et P_0 P_5 avec le côté homologue de l'angle donné. Augmentons ou diminuons l'ouverture de l'angle P_5 P_0 P_1 jusqu'à ce que P_0 P_2 vienne tomber sur l'autre côté de l'angle donné. Les droites P_0 P_3 et P_0 P_4 divisent cet angle en trois parties égales.

Je crois inutile d'insister davantage sur la construction de ces appareils.

Appendice. — Diviseurs des nombres de la forme $2^k + 1$ et nombres exceptionnels.

Théorème 1. Pour qu'un nombre premier p divise un nombre de la forme $2^k + 1$ il faut et il suffit que l'ordre de parité de $\frac{p-1}{2}$ soit supérieur ou égal à celui des indices de 2.

J'entends par ordre de parité d'un nombre *m* l'exposant de la plus grande puissance de 2 divisant *m*. Par exemple l'ordre de parité de 17 est égal à 0, celui de 36 à 2.



 $D\'{e}monstration$. Soient g une racine primitive de p et i l'indice correspondant de 2, donc

$$2 \equiv g^i \pmod{p}$$
 et $2^k + 1 \equiv g^{ki} + 1 \pmod{p}$.

Pour que $g^{ki}+1$ soit divisible par p, il faut que ki soit de la forme $\frac{p-1}{2}l$, le facteur l étant un nombre impair. Il faut donc que l'ordre de parité de $\frac{p-1}{2}$ soit supérieur ou égal à celui de i. Je dis que cette condition est suffisante. En effet, si elle est vérifiée, on peut toujours trouver des nombres k tels que ki soit de la forme $\frac{p-1}{2}l$.

Théorème 2. Pour qu'un nombre premier p soit exceptionnel, il faut et il suffit que l'ordre de parité de $\frac{p-1}{2}$ soit inférieur à celui d'un indice quelconque de 2. (Si cette inégalité est vérifiée par un indice de 2, elle l'est par tous les indices de 2.) Ce théorème est une conséquence du théorème 1.

Corollaire. Lorsque p est un nombre exceptionnel, 2 est résidu quadratique de p, l'ordre de parité de l'indice de 2 étant supérieur à 0. Donc p est un nombre de la forme $8m \pm 1$. Or, tous les nombres premiers de la forme 8m - 1 sont exceptionnels; en effet, $\frac{p-1}{2}$ étant impair, son ordre de parité est égal à 0, tandis que celui de l'indice de 2 est supérieur à 0. Il en résulte qu'il existe une infinité de nombres premiers exceptionnels, puisque la progression arithmétique 8m - 1 contient, en vertu d'un théorème de Lejeune-Dirichlet, une infinité de nombres premiers. Quant aux nombres premiers de la forme 8m + 1, les uns (par exemple 73) sont exceptionnels et d'autres par exemple 17, 41) divisent $2^k + 1$.

Je me bornerai à ces indications qui peuvent être utiles aux débutants.

(Mai 1944)